Article 31 du Règlement

ment économique régional et de développement général, structure essentielle de notre programme de développement régional.

Pourtant, si l'accord commercial ne renferme pas de définition de subvention, c'est la faute du gouvernement. Je demande instamment au gouvernement, et tout particulièrement au ministre du Commerce international (M. Crosbie) d'exercer toutes les pressions possibles afin d'obtenir l'abolition de ce droit compensateur qui frappe la société Sydney Steel, car en vertu des dispositions générales de l'Accord de libre-échange, celui-ci ne devrait pas s'appliquer. Autrement, les sociétés comme la Sysco qui ont profité de programmes canadiens en respectant nos lois risquent d'être punies rétroactivement par les lois américaines.

LES SPORTS

LE CHAMPIONNAT MONDIAL DE PATINAGE ARTISTIQUE REMPORTÉ PAR KURT BROWNING DE CAROLINE (ALBERTA)

M. Doug Fee (Red Deer): Monsieur le Président, je veux aujourd'hui rendre hommage à un jeune homme de ma circonscription qui, le mois dernier, a remporté le championnat mondial du patinage artistique à Paris, honneur qui rejaillit sur tout le pays.

M. Kurt Browning, de Caroline (Alberta), a mérité le titre de façon éblouissante après avoir exécuté un de ses quadruples sauts dans lesquels il excelle. Le dur labeur, le courage et la persévérance de Kurt lui ont acquis le droit d'être appelé le meilleur du monde dans sa discipline.

Monsieur le Président, il y a rarement unanimité à la Chambre, mais j'ai espoir que tous les députés se joindront à moi aujourd'hui pour offrir leurs plus sincères félicitations à cet illustre Canadien, le champion mondial de patinage artistique, M. Kurt Browning.

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LE PROJET D'OBSERVATOIRE DE NEUTRINOS À SUDBURY

Mme Diane Marleau (Sudbury): Je prends aujourd'hui la parole au nom de mes électeurs et en celui de tous les Canadiens pour informer la Chambre d'un très important projet scientifique, l'observatoire de neutrinos de Sudbury.

Ce projet accordera au Canada la chance unique de créer un imposant laboratoire scientifique souterrain de calibre international, et de mener une expérience tout à fait fondamentale revêtant une importance mondiale.

Le neutrino est une particule projetée par le soleil. En étudiant ses propriétés dans un lieu bien particulier, au coeur de Cretin Mine, les hommes de science pourront acquérir une meilleure compréhension de l'univers.

Nous sommes profondément inquiets, car l'annonce de la décision sur le financement tarde. N'oublions pas que ce laboratoire aura des retombées économiques et scientifiques considérables.

Une aide financière importante devrait venir de l'étranger, mais tout retard supplémentaire pourrait la compromettre. Je demande donc au gouvernement fédéral de prendre un engagement ferme dès maintenant.

[Français]

HOMMAGE À LA MÉMOIRE DE MARCEL LORTIE

M. Charles DeBlois (Montmorency—Orléans): Monsieur le Président, il y a déjà quelque temps, la population de la circonscription de Montmorency—Orléans et de Beauport en particulier apprenait le décès du docteur Marcel Lortie, un ingénieur forestier dont les travaux et les recherches scientifiques portant sur les maladies des arbres et la protection des forêts en ont fait un illustre défenseur de l'environnement.

En reconnaissance de sa précieuse contribution scientifique et pour souligner son implication constante dans son milieu, notamment dans le monde de l'éducation, le docteur Lortie a reçu plusieurs distinctions au cours de sa brillante carrière, dont la Médaille de l'Ordre du Canada en octobre dernier.

Je forme le souhait que notre gouvernement puisse à moyen terme épauler un projet du milieu relié à l'environnement et baptisé Marcel-Lortie. Dans la même ligne, j'ai l'honneur d'informer cette Chambre que j'ai suggéré à la Commission de toponymie du Québec d'ajouter le nom du disparu à sa banque de noms de façon à ce que bientôt, par la désignation d'un lieu ou d'un édifice, nous puissions perpétuer la mémoire du grand canadien qu'était Marcel Lortie.

[Traduction]

LES PEUPLES AUTOCHTONES

LA PROTESTATION DES INNU CONTRE LES VOLS MILITAIRES À BASSE ALTITUDE

M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River): Aujourd'hui, dans une salle d'audience à Northwest River, au Labrador, ou à Nitassinan, 38 personnes sont mises en accusation pour avoir désespérément tenté d'attirer l'attention sur le fait que des avions militaires viennent gronder au-dessus de la cime des arbres de leur pays, ce qui détruit leur gagne-pain et menace la santé de leurs enfants.

Deux principes de base définissent notre caractère national. Tout d'abord, nous ne sommes pas une puissan-